

Cahier des charges pour l'organisation des tournoi Inter Province 2023-2024

1. Salles

Mise à disposition, aux frais de la FVWB, d'une salle permettant de disposer de 3 terrains de 8hres à 18 hres. Ces salles doivent disposer de gradins ou chaises pour le public ainsi que des vestiaires avec douches pour les équipes ainsi que deux vestiaires avec douche pour les arbitres fermant à clé.

La hauteur du filet est de 2.14m pour les filles et 2.24m pour les garçons

Les terrains doivent être munis de filets, gaines et antennes en bon état.

Une chaise d'arbitrage protégée, un marquoir, une table et deux chaises doivent se trouver sur chaque terrain ainsi qu'une toise pour la salle.

2. L'entité organisatrice fournit tous les arbitres et prend à sa charge les frais d'arbitrage et de déplacement.
3. Afin de pouvoir contrôler les licences des participants en cas de problème et de pouvoir publier les résultats, une connexion internet est indispensable pour les membres de la cellule compétitions.
4. Un membre de l'organisation doit être en contact direct avec le personnel FVWB de la cellule compétitions.
5. Une sono est obligatoire afin d'annoncer les matchs et résultats.
6. L'organisateur doit fournir aux arbitres et aux responsables présents de la compétition pour l'organisation un repas ainsi que 5 boissons au cours de la journée.
7. Vers 11h30, une présentation des équipes aura lieu.
8. Les ballons de match sont fournis par l'organisateur.

Michel Loppe

Responsable cellule Rencontres